

Bordereau de Réservation



ACCUEIL PERISCOLAIRE
 TRANSPORT SCOLAIRE (Circuit)
 ACCUEIL DE LOISIRS (Mercredis)
 SERVICE DE GARDERIE (Mercredi midi)

ENFANT(s)	AGES	INSCRITS AUX TAP
		<input type="checkbox"/> lun <input type="checkbox"/> Mar <input type="checkbox"/> Jeu <input type="checkbox"/> Ven
		<input type="checkbox"/> lun <input type="checkbox"/> Mar <input type="checkbox"/> Jeu <input type="checkbox"/> Ven
		<input type="checkbox"/> lun <input type="checkbox"/> Mar <input type="checkbox"/> Jeu <input type="checkbox"/> Ven
		<input type="checkbox"/> lun <input type="checkbox"/> Mar <input type="checkbox"/> Jeu <input type="checkbox"/> Ven
Rappel tel :		

PERIODE: ANNEE MOIS :
 SEMAINE/PONCTUEL : du / / au / /

Dates :		ACCUEIL PERISCOLAIRE				CIRCUIT TRANSPORT SCOLAIRE	
		Matins et/ou Soirs		Spécial Mercredis après-midi		école/domicile (avec carte de bus)	
Jours	Dates	PERISCOLAIRE navette école/centre	navette ACCUEIL DE LOISIRS	Service Garderie		MATIN	SOIR
		MATIN	SOIR	REPAS	APRES-MIDI	12h/12h30	
Lun	...						
Mar	...						
Mer	...						à 12h
Jeu	...						
Ven	...						
Lun	...						
Mar	...						
Mer	...						à 12h
Jeu	...						
Ven	...						
Lun	...						
Mar	...						
Mer	...						à 12h
Jeu	...						
Ven	...						
Lun	...						
Mar	...						
Mer	...						à 12h
Jeu	...						
Ven	...						
Lun	...						
Mar	...						
Mer	...						à 12h
Jeu	...						
Ven	...						

PRECISION: (par exemple préciser si vous inscrivez votre enfant exceptionnellement au périscolaire, que ce jour là il ne prendra pas le bus si il est habituellement inscrit au circuit de ramassage...)

...

Bordereaux à adresser
Directement à l'accueil de loisirs:
 > En main propre aux heures d'ouverture
 > À l'accompagnateur du bus-périscolaire sur l'école
 > Par Mail: clsh.montrem@wanadoo.fr
 ou alshmontrem@ccivs.fr
 via le bordereau disponible sur le site de la mairie ou de la CCIVS: rubrique accueil de loisirs
Et pour les inscriptions NON URGENTES uniquement:
 > Dans la boîte à lettre de l'accueil au portail de l'école

LE BON REFLEXE
 Je réserve et je prévois **le centre** de toute modification au plus tôt (Au minimum 24h avant)

- MODE D'EMPLOI -
UNE SEULE FICHE PAR FAMILLE SUFFIT
 Indiquez bien les prénoms et âges des enfants ainsi que les dates concernées et cocher les cases vous concernant
 Dans le cas où vos enfants ne fréquentent pas les mêmes services au même moment, indiquez leurs initiales dans les cases correspondantes.
 Bordereau perpétuel, utilisable à n'importe quelle période de l'année: Vous pouvez le copier ou en demander un nouveau au centre, auprès de l'accompagnateur bus-périscolaire ou sur les sites mairie ou CCIVS.

INSCRIPTION A L'ANNEE
 Fréquentation de l'enfant des jours réguliers toute l'année
 => Vous ne remplissez qu'1 seule fois le bordereau pour l'année:
Ne remplissez qu'une seule 'semaine type', sans préciser de dates
 => Signaler tout changement ou absence*

OU

INSCRIPTION AU MOIS OU A LA SEMAINE OU INSCRIPTION OCCASIONNELLE
 Si par exemple vos horaires de travail ne sont pas fixes et varient chaque mois ou semaine...
 => Noter bien les dates qui vous concernent dans le bordereau
 => Retournez-le au plus tard la veille de chaque mois ou la semaine précédente selon votre cas
 (pour les ponctuels en cours de semaine: au plus tard 24h avant)
 => Signaler tout changement ou absence*

<<IMPREVU>>
 A réserver pour les cas exceptionnels:
 par exemple si votre enfant n'est pas inscrit et qu'un imprévu vous empêche de pouvoir le récupérer à la sortie de l'école
 OU s'il est inscrit et que vous le récupérerez finalement à l'école:
 => **Prévenez directement l'Accueil de loisirs qui gère les listes et effectifs**
au 05.53.54.41.04 Avant 16h15
Laisser un message si besoin, il sera entendu en temps voulu, et transmis par le centre à l'équipe sur l'école ET aux enseignants
Cas «imprévu» pour l'accueil de loisirs du mercredi:
 Si vous n'avez pas pu prévoir la semaine précédente,
 => **RESERVEZ LE MARDI AVANT 9h**

*** ABSENCES / RAJOUTS / MODIFICATIONS:**
 > **PENSEZ A SIGNALER TOUT CHANGEMENT EN CONTACTANT LE CENTRE**
au 05.53.54.41.04 / clsh.montrem@wanadoo.fr
RAPPEL du Règlement Intérieur:
 les absences non signalées dans les temps sont facturées
 - pour mercredis après-midi et périscolaire du matin: 24h avant
 - périscolaire du soir: avant 16h15